

Rapport du trésorier FQB

Saison 2017-18

États financiers

Un enjeu important cette année fut que les états financiers vérifiés finaux de l'année 16-17 n'ont pas été disponibles jusqu'à tout récemment rendant la prise en charge réelle de cet aspect difficile. Nous avons donc fonctionné avec une information financière imparfaite, mais tout de même suffisante pour assurer une saine gestion. La problématique est surtout venue de la difficulté à concilier certains derniers montants. Cette conciliation a été rendue plus difficile étant donné une faible collaboration avec la technicienne comptable de la FQB qui a eu à gérer des situations personnelles. À ce jour, les états financiers 16-17 sont maintenant complets et conformes et aucune surprise ou élément défavorable n'a été décelé. Vu cette situation, la décision a été prise de confier cette tâche comptable à Laurianne Noël (également adjointe administrative pour la fédération). Laurianne a donc concilié (régulièrement à chaque mois) les dépenses et revenus de la FQB pour 2017-18 de sorte qu'il a été assez simple de produire les états financiers cette année. La version vérifiée et finale de ceux-ci sera prête sous peu, légèrement retardée à cause du délai de l'année passée.

Budget

En plus de réviser les états financiers, je vous invite à consulter le budget pour l'an prochain. Vous noterez, entre autres, une importante baisse du support financier accordé par Biathlon Canada. Cette baisse doit donc être compensée par différentes mesures dont le non-remplacement du poste de DG, divers nouveaux frais ainsi que l'obtention de certains montants/support d'autres organismes. Un gros merci à notre président pour ces démarches. Outre ces éléments, le budget 18-19 est similaire à celui de l'année précédente. La FQB doit continuer et accélérer ces efforts pour trouver de nouvelles sources de revenus, dont l'obtention de commandites.

Programmes Sports-Études

L'aspect du financement du programme de Sports-Études de l'école Triolet (en Estrie) a également été revu. La contribution des parents était nettement insuffisante pour couvrir les coûts du programme. La FQB se retrouvait donc à couvrir une partie des coûts, soit directement ou indirectement via des programmes de subvention. Cette année la FQB reprend son rôle de coordination, mais le mandat de gestion du programme a été accordé au club local. Bonne nouvelle, un programme Sports-Études additionnel a été mis en place à Québec sans aucun impact financier pour la FQB.

Trésorerie

En ce qui a trait à la gestion de trésorerie, nous avons accéléré sensiblement la numérisation des opérations. La grande majorité des opérations bancaires ont été faites électroniquement. Nous avons créé des profils « fournisseurs » sur notre site bancaire Internet et ceux-ci ont été payés par virements électroniques, virements Interac ou dépôts directs. Les employés de la FQB ainsi que les remises gouvernementales ont également été payés de cette façon. De plus, pour la gestion de paie et les remises, depuis octobre, nous avons engagé le service de paie Nethris (division de CGI et partenaire de la Banque Nationale). Nethris assure donc le versement des salaires, des DAS et la production des rapports requis. Ces changements vers les transactions électroniques et automatisées amènent des économies à la FQB de l'ordre de quelques milliers de dollars par année en plus d'accélérer les paiements, de les standardiser, de les comptabiliser plus rapidement et d'en augmenter la rigueur. La prochaine étape suggérée et d'adopter une plateforme technologique (application) pour la gestion des remboursements des comptes de dépenses.

Conclusion

De multiples engagements professionnels et personnels m'empêchent de solliciter un nouveau mandat au sein du CA de la FQB. Je continuerai tout de même à m'impliquer activement avec le Club de ski Viking ainsi qu'à titre d'entraîneur. Je souhaite donc bon succès à mon successeur.

François Morin

Trésorier 2017-18

Note : J'avais repris la deuxième moitié du mandat de 2 ans du trésorier précédent (Pascal Russel) qui a démissionné après un an.